



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 12 décembre 2023

Date de convocation : 07/12/2023 Date d'affichage : 07/12/2023 Nombre de membres : 21 Nombre de présents ou représentés : 15 Nombre de votants : 15 Absents / Excusés : 6	Objet : Approbation des tarifs 2024 concernant les redevances aéroportuaires	Délibération n° 2023-6 Résultat du vote 15 pour 0 contre 0 abstention
--	---	---

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 12 décembre à 16h30, les membres du Comité syndical du Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures du Mans, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département - Salle Joseph Caillaux, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Syndicat mixte. Le quorum est atteint, les membres du Comité syndical peuvent valablement délibérer.

Présents :

M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Pierre BROSSET, Mme Véronique CANTIN,
M. Emmanuel FRANCO, M. Gérard GALPIN, M. Olivier SASSO, Mme Christine TAFFOREAU-HARDY,
M. Jean-Yves LECOQ, Mme Carole HEULOT, M. Nordine ARIK, M. François EDOM.

Procurations :

M. Régis VALLIENNE donne pouvoir à M. Gérard GALPIN
Mme Monique NICOLAS LIBERGE donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET
Mme Véronique RIVRON donne pouvoir à M. Olivier SASSO
M. Thierry COZIC donne pouvoir à Mme Carole HEULOT

Excusés :

M. Frédéric BEAUCHEF, M. Jean Carles GRELIER, Mme Christelle MORANÇAIS,
Mme Isabelle LEROY, M. Chrisophe POT, M. Didier REVEAU.

Secrétaire de séance : M. Olivier SASSO

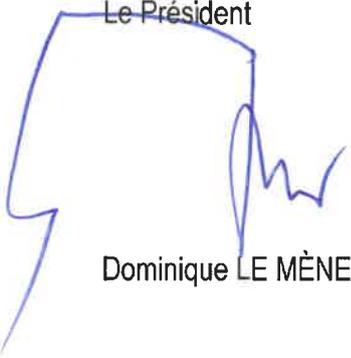
Assistait également à la séance :
Mme Marie SAJOUS

6. APPROBATION DES TARIFS 2024 CONCERNANT LES REDEVANCES AÉROPORTUAIRES

Le Comité Syndical,
Vu le rapport de son Président,
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'évolution des tarifs de redevances aéroportuaires, au titre de 2024, conformément à l'article 32.1 du contrat de délégation de service public de l'aéroport Le Mans – Arnage.

Pour extrait certifié conforme,
Fait au Mans, le 13 décembre 2023

Le Président

Dominique LE MÈNER